24me Année N° 5794 — BUREAUX : RUE NEUVE, 17 — UN NUMÉRO 15 CENTIMES — BUREAUX : RUE NEUVE 17 — Samedi 1er Mai 1880

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS :
Roubaix-Tourcoing : Trois mois. . 12.50
» » Six mois. . . 26.»»
» » Un an . . . 50.»»

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois. . . . . 15 fr.
La France et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le *JOURNAL DE ROUBAIX* est désigné pour la publication des *ANNONCES LÉGALES* et *JUDICIAIRES*

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX

INSERTIONS :
Annonces : la ligne. . . 20 c.
Réclames : » . . . 30 c.
Faits divers : » . . . 50 c.
On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.

Les abonnements et les annonces sont reçues à *Roubaix*, au bureau du journal, à *Lille*, chez M. Quarré, libraire, Grande-Place; à *Paris*, chez MM. Havas, Laffite et Cie, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, (place de la Bourse); à *Bruxelles*, à l'Office de Publicité.

ROUBAIX, LE 30 AVRIL 1880

BOURSE DE PARIS (*Service gouvernemental*)	30 AVRIL	29 AVRIL
3 0/0	84 30 ./.	84 15 ./.
3 0/0 amortissable . .	85 50 ./.	85 75 ./.
4 1/2 0/0.	114 00	114 00
Emprunts 5 0/0. . .	119 30 ./.	119 20 ./.

Service particulier	30 AVRIL	29 AVRIL
Act. Banque de France.	3240 00	3240 00
» Société générale . .	555 00	557 00
» Crédit f. de France.	1188 00	1185 00
» Chemin autrichien.	587 00	585 00
» Lyon.	1318 00	1302 00
» Est	738 00	740 00
» Ouest	773 00	772 60
» Nord	1580 00	1582 00
» Midi.	970 00	970 00
» Suez	965 00	965 00
5 % Péruvien	18 3/8	18 1/4
Act. Banq. ottom. (anc.)	000 00	000 00
» Banq. ottom. (nouv.)	538 00	536 00
Londres court . . .	25 28 00	25 28 50
Créd. Mob. (act. nouv.)	702 00	705 00
Turc	10 65	10 57

DEPECHES COMMERCIALES

New-York, 30 avril.

Change sur Londres, 4,84 75; change sur Paris, 5,19 37, 100.
Café good fair, (la livre) 14 1/2, 14 3/4.
Café good Cargoes, (la livre), 15 »/», 15 1/4.
Ferme.

Dépêches de MM. Schlagdenhauffen et Cie représentés à Roubaix par M. Bulteau-Grymonprez :

Havre, 30 avril.

Ventes 200 b. Marché calme.

Liverpool, 30 avril.

Ventes 6,000 b. Marché calme.

New-York, 30 avril.

Coton, 11 3/4.
Recettes 27.000 b.
New-Orléans low-middling 85 »/»
Savannah » » 85 »/»

BULLETIN DU JOUR

Le général Vinoy est mort hier. Le vaillant soldat de Crimée, d'Italie, l'habile stratégiste qui avait effectué l'admirable retraite de Mézières, a succombé à une maladie de cœur. Cette triste nouvelle relègue au second plan les débats sur les engrais chimiques qui ont commencé hier à la Chambre et qui se continueront aujourd'hui. On ne saurait oublier, en effet, que si Paris put se défendre, ce fut grâce à l'appoint militaire sérieux que le général Vinoy put faire rentrer à Paris avant l'investissement.

Le Sénat a nommé sa commission du tarif général des douanes. Le succès des défenseurs de la cause du travail national a été complet. Sur 18 commissaires élus, 11 sont favorables à l'établissement de droits compensateurs qui permettent à notre agriculture, à notre industrie et à notre marine de lutter contre la concurrence étrangère. Les doctrinaires de l'économie politique n'ont pu faire élire que 7 de leurs amis.

L'ouverture du Parlement britannique a été faite aujourd'hui à deux heures cinq minutes par commission royale. Aucun discours du trône n'a été prononcé.

Nous avons sous les yeux un très-intéressant travail qui vient d'être publié par M. Villefort, directeur du contentieux politique, au ministère des affaires étrangères, sur les pertes causées à la France par la néfaste guerre de 1870. Jusqu'à présent nous ne connaissions que par des données approximatives les résultats de nos désastres, au point de vue financier et économique. Aujourd'hui, grâce au document officiel que nous signalons à nos lecteurs et que nous recommandons à leurs sérieuses méditations, nous pouvons nous rendre un compte exact de ce que nous a coûté la folle aventure que le ministère de M. Emile Ollivier, l'ami du prince Jérôme, entreprit « d'un cœur léger » et qui s'effondra dans la lamentable catastrophe de Sedan.

On a dit, il y a longtemps, que les chiffres manquent de poésie; mais s'ils manquent de poésie, ils ne manquent pas d'éloquence; on va en juger par la douloureuse nomenclature qui suit :

Les dépenses extraordinaires de la guerre en sus bien entendu du budget militaire annuel, se sont élevées à 1 milliard 315 millions.

L'indemnité payée pour notre rançon à l'Allemagne, capital et intérêt compris a atteint la somme de 5 milliards 315 millions.

L'entretien des troupes ennemies sur notre territoire pendant l'occupation nous a causé une dépense de 340 millions.

Les indemnités aux départements et aux communes représentent un ensemble de 1 milliard 487 millions.

La perte sèche des impôts pendant la guerre et la privation des recettes de l'Alsace-Lorraine est évaluée à 2 milliards 24 millions.

La reconstitution de notre matériel de guerre nous a coûté 2 milliards 144 millions.

Enfin les revenus divers qui nous ont été enlevés par l'annexion des canaux, et les pensions militaires mises à notre charge constituent dans leur ensemble une dette pour notre Trésor de 1 milliard 314 millions.

Il faut ajouter encore pour mémoire à ce navrant tableau, les indemnités accordées aux particuliers et les dommages subis par nos industriels, nos commerçants et nos agriculteurs dont il est impossible d'apprécier l'immense importance. Mais tenons-nous en à ce qui est dûment et officiellement constaté.

Pour couvrir de si formidables dépenses il a fallu contracter divers emprunts qui ont à peu près en quelques mois doublé notre dette publique.

En résumé, la guerre de 1870 a coûté à la France près de quinze milliards payés argent comptant et nos charges annuelles se sont accrues de plus de 700 millions.

Nous ferons remarquer que dans ce sinistre bilan ne sont pas compris les frais de la carte à payer de la Commune. Ce n'est pas trop d'évaluer à quelques centaines de millions l'incendie de nos monuments publics : les Tuileries, l'Hôtel-de-Ville, la préfecture de police, le ministère des finances, les palais du conseil d'Etat et de la Légion d'Honneur, les splendides hôtels de la rue Royale, de la rue de Lille, de la rue de Rivoli ; sans compter bon nombre d'autres maisons réduites en cendres par le pétrole !

Depuis ces lamentables désastres, neuf ans se sont à peine écoulés et l'on semble déjà les avoir oubliés ! Il nous paraît donc utile de rappeler ces cruels souvenirs pour que le terrible enseignement qu'ils portent en eux-mêmes ne soit pas perdu !

LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS ET LE PAPE

On lit dans l'*Univers* :

« Divers journaux allemands ont annoncé, et plusieurs journaux français ont répété, que le souverain Pontife venait d'adresser au gouvernement français une protestation contre les décrets du 29 mars.

» Nous croyons savoir et pouvoir dire que, donnée sous cette forme, cette nouvelle n'est pas absolument exacte.

» Voici, d'après nos informations, ce qui s'est passé.

» Dès que les décrets ont été rendus, M. le ministre des affaires étrangères, président du conseil, en a fait remettre au Saint-Père par l'ambassadeur de la République, une copie accompagnée d'explications ayant pour but d'établir qu'en frappant les jésuites et en rappelant les autres congrégations non autorisées « au respect de la loi, » le gouvernement français n'avait nullement l'intention d'entrer dans la voie de la persécution religieuse.

« Cette communication a naturellement reçu une prompte réponse, et naturellement aussi, sans connaître le texte de cette réponse, on peut affirmer qu'elle a fait pleine justice des raisons, ou plutôt des sophismes que le gouvernement alléguait à l'appui de ses décrets de persécution. »

Le Ministère et la Majorité de la Chambre

On lit dans la *France* :

« Les dissentiments qui existaient à l'état latent entre plusieurs membres du cabinet et la majorité de la Chambre viennent d'être mis en évidence par les décision prises dans les réunions parlementaires d'hier.

» Le groupe de l'Union républicaine avait à prendre une décision au sujet des projets de loi sur la réforme de la magistrature. Le projet de M. le garde de sceaux n'admet pas la suspension de l'inamovibilité, que proclame au contraire le projet préparé par la commission de la Chambre. C'est ce dernier que l'Union républicaine a adopté à l'unanimité.

» La commission de l'enseignement primaire avait à se prononcer sur la disjonction, qui lui était demandée par le ministre de l'instruction publique, des trois titres du projet de loi en 109 articles de M. Paul Bert : gratuité, obligation, laïcité. Cette disjonction aurait pour conséquence de renvoyer à une date indéterminée la solution de la commission la question de la laïcité.

» La commission, composée de vingt-deux membres appartenant à tous les groupes de la majorité, a décidé à l'unanimité, moins deux voix, qu'elle résisterait à la demande du ministre et que les dispositions du projet relatives à la laïcité et à l'obligation resteraient indissolublement liées.

» Enfin, la commission du droit de réunion a supprimé le texte que la Chambre va discuter en seconde lecture, une modification qui y avait été introduit à la demande du ministre de l'intérieur, et qu'elle n'accepte pas.

» Si une transaction n'intervient pas d'ici la discussion publique, il est possible que MM. Cazot, Jules Ferry et Lepère, déjà mis en échec par la commission, le soient également par la Chambre. »

LA MORT DU GÉNÉRAL VINOY

Il y a deux mois à peine, le général Vinoy, grand chancelier de la Légion d'honneur, était révoqué; et tandis qu'un domestique, renvoyé par son maître, obtient du moins huit jours pour trouver un nouvel abri, le général Vinoy fut mis en demeure de quitter, sous quatre jours, le palais du quai d'Orsay, qu'il avait fait reconstruire et relever de ses ruines.

Et pourtant quelle plus noble et éclatante carrière que celle de ce soldat sans peur et sans reproche !

Né le 20 août 1800, dans le département de l'Ière, le jeune Vinoy avait été élevé dans un séminaire; sa famille désirait qu'il entrât dans les ordres; mais, cédant à sa vocation qui l'entraînait sous les drapeaux, il s'engagea à vingt ans dans la garde royale. En 1830 il se fit remarquer au débarquement sur la plage de Sidi Ferruch, près d'Alger, où il fut blessé d'un coup de feu, et nommé sous-lieutenant pour cette action d'éclat.

Pendant près de vingt années, il combattit constamment en Afrique, où il gagna tous ses grades jusqu'aux épaulettes de colonel, dans les rangs de la légion étrangère.

Le maréchal Bugeaud, si bon juge en fait de courage et d'intelligence militaire, estimait beaucoup ce vaillant officier : « Ce jeune homme ira loin, » répétait-il souvent en parlant de lui.

Après avoir commandé le 2e zouaves à la prise de Laghouat, le colonel Vinoy fut nommé général de brigade, et prit part à toute la campagne de Crimée, depuis le débarquement des alliés sur la plage d'Old-Fort, jusqu'à la prise de Sébastopol.

Le 22 septembre 1855, il recevait les trois étoiles de général de division, pour sa brillante conduite à l'assaut de Malakoff, dont il défendit la gorge contre les attaques réitérées des Russes.

En Italie, le général Vinoy se fit remarquer dans tous les engagements. Le 4 juin 1859, à la battaille de Magenta, sa division enlève le village de Ponte-Vecchio et dégage la division des grenadiers et zouaves de la garde qui jusque-là tenait tête, à elle seule, à toute l'armée de Giulay : aussi le soir même, dans son premier télégramme écrit sur le champ de bataille et annonçant la victoire : Napoléon III disait à l'Impératrice : « Les généraux Regnaux, Mac-Mahon et Vinoy se sont couverts de gloire. »

Le 24 juin 1859, a Solférino, la division Vinoy, qui appartenait au corps du général Niel, tenait l'extrême droite de la ligne française dans la plaine de Medole et méritait les applaudissements de l'armée entière pour son héroïque défense de la ferme de Casa-Nova.

Pour ces services le général Vinoy fut nommé grand officier de la Légion d'honneur.

En 1870, après les premiers revers de nos armées de l'Est, le général Vinoy, qui avait alors soixante-dix ans, fut nommé commandant du 13e corps, avec lequel il était parvenu à Mézières, quand eu lieu le désastre de Sedan.

Tout le monde connaît la belle retraite qu'il fit alors sur Paris. Bien qu'enveloppé par les armées allemandes, le général Vinoy put ramener intact, dans notre capitale, son petit corps d'armée, qui devint le noyau des forces qu'on organisait pour la défense.

Dès les premiers jours de l'investissement, il se signale par de brillants combats: le 23 septembre, réoccupation de la redoute des Hautes-Bruyères; le 30, combat de Chevilly; le 13 octobre, reconnaissance de Bagneux et de Châtillon.

Quand les forces de la défense furent organisées en trois armées, le générale Trochu, qui préférait le général Ducrot, sorti comme lui de l'Ecole, au général Vinoy, qui avait commencé sa carrière militaire comme simple soldat, donna à ce premier le commandant des meilleures troupes, et au second un corps composé presque uniquement de régiments de marche ou de mobiles. Néanmoins, le général Vinoy sut tirer bon parti de ces soldats improvisés dans les combats de Thiais, de l'Hay et de la Ville-Evrard.

Le 15 décembre 1870, il fut promu grand-croix de la Légion d'honneur.

Plus tard, quand le général Trochu, qui avait déclaré « que le gouverneur de Paris ne capitulerait pas, » se démit de ses fonctions, il fit appel au patriotisme et au dévouement du héros de Mézières et lui confia la tâche douloureuse de remettre aux Prussiens les forts qui défendaient Paris

Après le 18 mars, le général Vinoy, qui disposait seulement de 12,000 hommes de troupes, dut se replier sur Versailles pour protéger l'Assemblée nationale contre une attaque des fédérés et fit occuper par le 119e de ligne le Mont-Valérien qui venait d'être évacué par ordre de M. Thiers.

Bientôt que n'ayant sous la main que des régiments de marche, sans organisation et presque sans discipline, il sut maintenir et refouler les communards dans Paris, pendant qu'on organisait une nouvelle armée avec les officiers et soldats prisonniers qui revenaient de captivité.

M. Thiers, pour ces derniers services, le nomma, peu de jours après la fin de la Commune, grand chancelier de la Légion d'honneur, et à peine installé dans ses nouvelles fonctions, le général Vinoy eut la noble idée d'ouvrir une souscription destinée à la reconstruction du palais du quai d'Orsay qui venait d'être dévoré par les flammes, souscription à laquelle les légionnaires seuls devaient prendre part.

On pouvait croire qu'une carrière aussi noblement remplie aurait dû arrêter la haine et l'envie : il n'en fut rien.

Surpris à l'improviste par la révocation qui était venue l'atteindre, il dut aller habiter un appartement meublé, situé au n° 21 de l'avenue Friedland, tandis qu'on lui préparait, boulevard Haussmann, un logement qu'il devait occuper dans les premiers jours de ce mois.

Bien que jouissant toujours d'une merveilleuse santé, le général Vinoy avait néanmoins l'esprit très-agité, par suite de sa disgrâce imméritée et des tracasseries perpétuelles dont il était l'objet. Rien ne faisait prévoir toutefois une fin aussi prochaine.

Les premiers symptômes du mal qui devait emporter l'héroïque soldat se déclarèrent dans la nuit de vendredi à samedi dernier. La veille encore, le général avait tranquillement dîné et reçu assez tard dans la soirée. A cinq heures du matin il fut pris par de violentes accès de fièvre.

Le docteur Ramon fut immédiatement appelé : dès les premiers instants il reconnut que le général Vinoy était atteint d'une violente entérite, avec inflammation complète des intestins, maladie qui ne laissait que bien peu d'espoir.

« — Avec un malade qui aurait l'esprit » calme et tranquille, dit le docteur à ceux » qui l'interrogeaient sur l'état de santé de » son malade, je pourrais peut-être répon» dre de sa guérison; mais nerveux et agité » comme est le général, il ne présente au» cune chance de salut. »

Malgré les soins empressés du docteur Ramon et ceux du docteur Potin qui lui avait été adjoint, l'état du malade empira rapidement. Le général Vinoy, il est vrai, ne ressentit aucune souffrance, il s'éteignait peu à peu.

— Je me sens de plus en plus engourdi, disait-il.

Jusqu'au bout il a gardé la pleine possession de son intelligence. Quand l'abbé Bilaize, de Saint-Philippe-du-Roule, son compatriote, entra pour lui rendre les derniers sacrements :

— Eh bien, monsieur l'abbé, lui dit le général, savez-vous comment se porte l'abbé Berton ?

(L'abbé Berton était un de leurs amis communs).

Hier matin, l'agonie a commencé à quatre heures, à dix heures et demie elle était terminée.

Bien que le général Vinoy ait succombé aux suites d'une entérite, on peut dire que la véritable cause de sa mort est l'injuste et inique révocation qui l'a frappé.

Quelques instants, avant de mourir, il répétait encore : « Mais on peut fouiller » dans mes papiers, tous mes comptes sont » en règle ; qu'on me laisse mourir tran» quille, ils m'ont déjà assez fait de mal. »

Hier, dans l'après-midi, le décès du général a été connu à la Chambre, où il a causé une vive et pénible sensation.

UN NOUVEAU LIVRE DE VICTOR HUGO

Religions et Religion, le nouveau poëme de Victor Hugo, paraît aujourd'hui chez l'éditeur Calmann-Lévy.

Voici la conclusion du poëme, affirmation supérieure de l'âme et de Dieu :

Il est ! Mais nul cri d'homme ou d'ange, nul [effroi,
Nul amour, nulle bouche, humble, tendre ou [superbe,
Ne peut balbutier distinctement ce verbe !
Il est ! il est ! il est ! il est éperdument :
Tout, les feux, les clartés, les cieux, l'immense [aimant,
Les jours, les nuits, tout est le chiffre ; il est la [somme.
Plénitude pour lui, c'est l'infini pour l'homme.
Faire un dogme, et l'y mettre ! ô rêve ! inventer [Dieu !
Il est ! Contentez-vous du monde, cet aveu !
Quoi ! des religions, c'est ce que tu veux faire,
Toi, l'homme ! ouvrir les yeux suffit ; je le [préfère.
Contente-toi de croire en Lui ; contente-toi
De l'espérance avec sa grande aile, la foi ;
Contente-toi de boire, altéré, ce dictame,
Contente-toi de dire : — Il est, puisque la femme
Berce l'enfant avec un chant mystérieux ;
Il est, puisque l'esprit frissonne curieux ;
Il est, puisque je vais le front haut ; puisqu'un [maître
Qui n'est pas lui, m'indigne, et n'a pas le droit [d'être ;
Il est, puisque César tremble devant Patmos ;
Il est, puisque c'est lui que je sens sous ces [mots :
Idéal, Absolu, Devoir, Raison, Science ;
Il est, puisqu'à ma faute il faut sa patience,
Puisque l'âme me sert quand l'appétit me nuit,
Puisqu'il faut un grand jour sur ma profonde [nuit ! —
La pensée en montant, vers lui devient géante.
Homme, contente-toi de cette soif béante ;
Mais ne dirige pas vers Dieu ta faculté
D'inventer de la peur et de l'inquiété,
Tes catéchismes fous, tes korans, tes gram[maires.
Et ton outil sinistre à forger des chimères.
Vis, et fais ta journée ; aime et fais ton som[meil.
Vois au-dessus de toi le firmament vermeil ;
Regarde en toi ce ciel profond qu'on nomme [l'âme ;
Dans ce gouffre au zénith, resplendit une [flamme.
Un centre de lumière inaccessible est là.
Hors de toi comme en toi cela brille et brilla ;
C'est là-bas, tout au fond, en haut du précî[pice.
Cette clarté toujours jeune, toujours propice,
Jamais ne s'interrompt et ne pâlit jamais ;
Elle sort des noirceurs, elle éclate aux som[mets ;
La haine est de la nuit, l'ombre est de la co[lère !
Elle fait cette chose inouïe, elle éclaire.
Tu ne l'éteindrais pas si tu la blasphémais;
Elle inspirait Orphée, elle échauffait Hermès ;
Elle est le formidable et tranquille prodige
L'oiseau l'a dans son nid, l'arbre l'a dans sa [tige ;
Tout la possède et rien ne pourrait la saisir ;
Elle s'offre immobile à l'éternel désir.
Et toujours se refuse et sans cesse se donne ;
C'est l'évidence énorme et simple qui pardon[ne ;
C'est l'inondation des rayons, s'épanchant
En astres dans un ciel, en roses dans un [champ ;
C'est, ici, là, partout, en haut, en bas, sans [cesse,
Hier, aujourd'hui, demain, sur le fait, sur le [rêve,
Sur le fourmillement des lueurs et des voix,
Sur tous les horizons de l'abîme à la fois,
Sur le firmament bleu, sur l'ombre inassouvie,
Sur l'être, le déluge immense de la vie !
C'est l'éblouissement auquel le regard croit.
De ce flamboiement naît le vrai, le bien, le [droit ;
Il luit mystérieux dans un tourbillon d'astres
Les brumes, les noirceurs, les fléaux, les dé[sastres
Fondent à sa chaleur démesurée, et tout
En sève, en joie, en gloire, en amour, se dis[sout ;
S'il est des cœurs puissants, s'il est des âmes [fermes,
Cela vient du torrent des souffles et des ger[mes
Qui tombe à flots, jaillit, coule, et, de toutes [parts,
Sort de ce feu vivant sur nos têtes épars.
Il est ! il est ! Regarde, âme. Il a son solstice,
La Conscience ; il a son axe, la Justice ;
Il a son équinoxe, et c'est l'Egalité ;
Il a sa vaste aurore, et c'est la Liberté.
Son rayon dore en nous ce que l'âme imagine.
Il est ! il est ! il est ! sans fin, sans origine,
Sans éclipse, sans nuit, sans repos, sans som[meil.
Renonce, ver de terre, à créer le soleil.

LETTRE DE PARIS

(*de notre correspondant particulier*)

Paris, le 29 avril 1880.

L'interpellation de M. Lamy n'est acceptée par les opportunistes qu'autant qu'elle fournira au cabinet l'occasion de déclarer qu'il appliquera fermement les décrets du 29 mars. Quant à la question de légalité, quant à la question politique, ni la *République française*, ni le *Siècle*, n'imaginent que le député du Jura ait l'envie de les traiter : d'abord, parce que la Chambre ne saurait se prononcer sur la première, sans risquer de se heurter avec la juridiction compétente ou de vouloir exercer une pression sur elle, et à l'égard de la seconde parce que la lumière est faite depuis longtemps sur l'accord du ministère et de la majorité en ce qui concerne l'expulsion des Jésuites et l'autorisation à exiger des congrégations.

On ne croit pas généralement que M. Lamy engage la lutte sur le terrain circonscrit qu'il plaît aux officieux de lui tracer. M. Lamy est trop indépendant, son interpellation qu'il a été seul à signer, parmi ses collègues de la

---

FEUILLETON DU 1er MAI

— 2 —

LE RÉCIT DE CATHERINE

PAR CÉLANIE CARISSAN

Le soir, Louise et moi, nous nous promenions dans cette longue allée en discutant sur les études de la journée ; à ce moment-là, nous devions nous entretenir soit en espagnol, soit en anglais ; nous n'aurions jamais songé à enfreindre cet ordre qui fut du reste pour nous, plus tard, une grande source de jouissances, car, entraînées par l'ardeur de notre âge à défendre nos idées, nos impressions d'histoire ou de litterature, encore sous le coup de l'émotion qu'avait fait naître dans la journée soit une pièce poésie, soit un haut fait de l'histoire ancienne, préoccupées par la solution d'un problème, ou ruminant une dissertation littéraire, nous forcions pour ainsi dire les mots de la langue étrangère à venir sur nos lèvres, et l'impétuosité de la pensée, brisant tout à coup les obstacles d'une mémoire rétive, nous amenait à une sorte d'éloquence qui nous étonnait nous-mêmes en nous emportant, dans la connaissance de cette langue, plus loin que ne l'auraient fait des années d'exercices laborieux et ingrats.

Ce soir-là nous marchions d'un pas rapide en nous donnant le bras, pendant que Louise soutenait un parallèle entre Alexandre et Napoléon Ier.

— Ce parallèle, me disait-elle, a été écrit en français par une Anglaise, Miss Broute. Maman m'a promis de me le lire demain, après que j'aurai terminé le mien en anglais; mais toi, ajouta-t-elle en riant, tu es trop jeune pour composer là-dessus, tiens-toi à ton histoire ancienne. Tu sais bien que maman t'appelle le Tite-Live de la famille. A-t-on jamais vu une demoiselle, qui n'a pas onze ans, comprendre le *Discours sur l'Histoire universelle* de Bossuet et en faire un résumé si clair que maman va le faire encadrer pour qu'il reste à demeure dans la salle d'étude !

— Oui, répondis-je, après avoir réfléchi un moment, je crois que j'aimerais à écrire une histoire, mais une histoire où vous seriez tous, tous! répétai-je avec énergie, mais surtout Luz !

A ce moment notre mère nous ordonna de rentrer, car nous grelottions tout en regardant le ciel brillant d'étoiles, présage d'une nuit froide, et la silhouette nue hélas! de nos chers lilas.

A peine au salon, nous vîmes mon père debout près du feu, tenant à la main une lettre qui était arrivée le matin en son absence.

Nous nous assîmes en silence, attendant le moment de la prière que nous faisions en commun chaque soir, et que nous disions à haute voix, Louise et moi, à tour de rôle.

Nous entendîmes alors mon père s'écrier en se retournant : « Maria, je crois avoir trouvé l'affaire de la duchesse; vous pourrez aller demain avec les enfants visiter la maison; c'est à six kilomètres d'ici, mais vous vous reposerez sur la hauteur. Vous prendrez le chemin à droite, vous passerez par le village de Beaucé; arrivée au carrefour où se trouve un calvaire, vous tournerez à gauche et vous rencontrerez, à dix minutes plus tard, la ferme de Rillé. Là, vous demanderez de ma part les clefs du châlet qui appartient au comte de Perny. On vous donnera quelqu'un pour vous y conduire, et je pense que cela conviendra en tous points à votre marraine.

Le lendemain, qui était un jeudi, on nous fit en effet partir aussitôt après le goûter, Louise, Sébastien et moi. La course était trop longue pour Luz.

Le chemin pierreux et montant qui marqua le début de notre promenade, n'avait rien de bien attrayant; je regardais avec ennui cette longue route monotone, lorsque j'entendis Louise, qui donnait le bras à notre mère, lui dire avec vivacité : « Est-ce bien vrai que nous allons enfin voir cette fameuse duchesse dont vous nous parlez si souvent? Maman, aura-t-elle toute la suite qui l'accompagnait à la cour ? verrons-nous chez elle une étiquette princière ? nous permettrez-vous d'aller souvent la voir ?

Notre mère sourit :

— Non vraiment, vous ne verrez rien qu'une vieille femme ruinée, probablement devenue morose et chagrine par l'épreuve, car son caractère léger ne lui avait jamais fait entrevoir de côtés sérieux à l'existence. Cet exil forcé, la séparant brusquement de ses amis et lui laissant des souvenirs amers doit être pour elle la plus cruelle des souffrances ; aussi, chères enfants, nous efforcerons-nous de la lui adoucir par toutes nos tendresses et nos attentions. Je lui dois une grande reconnaissance pour les bontés qu'elle me témoigna, lorsqu'à quinze ans je fis mon entrée dans le monde où elle me servi de mère.

— Comment donc l'aviez-vous connue, maman ?

— Voici son histoire en deux mots : c'est une Parisienne de grande famille, mais sans fortune, qui épousa un attaché près l'ambassadeur d'Espagne. Son mari l'emmena peu de temps après à Madrid, où elle fit venir plus tard sa jeune sœur qu'elle maria au comte de Guerra, maintenant fixé dans son vieux châteaux de Montary, au fond des monts Cantabres. La duchesse jouissait alors de tous les honneurs de sa haute position, car le duc de Montello fut chargé de missions diplomatiques fort importantes.

Mais à sa mort, qui survint il y a trois ans, on découvrit de graves embarras d'argent, et sa veuve, obligée d'abandonner presque tout à des créanciers impitoyables, est réduite à la plus modeste médiocrité. Ne pouvant se résigner à cette chute de rang, en restant dans son brillant entourage, ne pouvant pas davantage résider à Paris où elle a encore la parenté la plus richement posée et où ses ressources ne seraient même plus suffisantes, elle accepte, n'ayant ni enfants ni famille à Madrid, de venir se fixer près de nous. Son mari était un intime ami de mon père, qui me confiait à elle pendant ses voyages en mer. C'est chez ma marraine que je passai toutes mes vacances pendant mes années de couvent; et c'est près d'elle que je parus dans le monde. Aussi je suis heureuse de la voir accéder à ma demande, de choisir Mâcon pour résidence : elle pourra ainsi retrouver un peu d'affection autour d'elle, parler de ses beaux jours évanouis, et de plus hélas ! vivre à bon marché.

Le chalet que nous allions visiter, quoique situé sur le sommet du côteau que nous avions gravi, ne dominait que par ses fenêtres le superbe panomara que j'étais alors trop jeune pour apprécier.

Je vis, en entrant dans l'enceinte de cette charmante petite propriété, une vaste pelouse irrégulière que quelques massifs d'arbres verts coupaient çà et là ; à droite, près du mur de clôture, une petite fontaine naturelle renfermait ses eaux limpides entre les parois, tapissées de mousse et de fougères, d'une grotte rocheuse ; deux platanes jetaient leur ombre sur ce frais réduit, et, plus loin, juste au coin du mur, un énorme figuier, dont le tronc tordu se repliait en marchepied, étendait son épais feuillage de l'autre côté de l'enclos.

Je le remarquai, parce que Louise, toujours vive et animée, s'élança sur cet escalier naturel au travers des branches touffues, et bientôt j'aperçus sa tête blonde au sommet du mur, d'où elle m'appelait avec de joyeux éclats de rire.

Nous prêtâmes peu d'attention à la maison elle-même, qui avait pourtant un certain cachet de rusticité élégante avec son grand balcon de bois sculpté, son toit en saillie, ses fenêtres aux vitraux coloriés, son salon ouvrant sur une jolie petite serre; au milieu de ces côteaux abruptes qui s'élèvent au delà des environs immédiats de Mâcon, cette habitation prenait un certain caractère alpestre que, naturellement, je ne saisis que plus tard.

Ma mère fut satisfaite de cette inspection; elle arrêta le châlet et nous attendîmes avec impatience l'arrivée de la duchesse de Montello.

II

Il faisait une pluie torrentielle, lorsque le jour fixé pour cette arrivée vint enfin mettre un terme à ces impatiences d'enfants élevés jusque-là dans une réclusion complète.

Quelle fut notre joie, lorsque nous trouvâmes dans l'amie de notre mère une femme douée de tout le prestige qui devait le plus éblouir nos jeunes imaginations !

C'était une grâce dans les manières, une élégance exquise dans les moindres détails de sa personne, un parler caressant, une façon de s'envelopper dans son manteau de voyage ou de donner un ordre à son valet de chambre français, vieillard silencieux qui la servait depuis son mariage et qui épiait ses moindres gestes ; avec cela des traits délicats, que l'âge n'altérait pas encore, une chevelure blanche, roulée en boucles odorantes, une main fine et diaphane, ornée de quelques diamants et qu'elle passait sur nos cheveux avec de jolis mots, enfin tout un ensemble séduisant, parfumé, raffiné, que dominait cependant une nuance de hauteur impérieuse, et qui inspirait le respect en même temps qu'il ne attirait fortement vers elle.

A suivre